

Parcours professionnels, carrières et rémunérations

Réunion du 16 avril 2013

Le cabinet de la ministre avait adressé un document fixant la méthode et le programme de négociation en préalable à la tenue de cette réunion du 16 avril.

La CFDT a fait une intervention liminaire très rapide pour dire que, certes, le document ne répond pas à toutes les attentes de la CFDT, mais qu'il est un document de méthode et de programme de négociation. C'est en ce sens que sont allées nos observations : il n'est pas question pour la CFDT que le point d'arrivée d'une négociation soit défini avant qu'elle n'ait eu lieu.

En réponse aux différentes observations, Nathalie Colin (directrice adjointe du cabinet de la ministre) précise que les ambitions du gouvernement sont réelles et s'inscrivent dans le respect des principes fondateurs de la Fonction publique. De plus, le gouvernement entend laisser toute la place à la négociation. La suite de la réunion est consacrée à un travail plus précis sur le document.

La Cfdt s'est exprimée sur plusieurs points :

- ✓ La confédération s'exprime sur le contexte économique dans lequel s'inscrit notre prochaine négociation, nous n'y reviendrons donc pas.
- ✓ Classements statutaires et organisation en trois catégories : il serait utile de préciser qu'il n'est pas question de les abroger mais de les revisiter.
- ✓ Sur les références à la mobilité, la CFDT souhaite que soit précisé qu'il est question de mobilité choisie et souhaitée par les agents.
- ✓ Sur la mention d'une possible mesure quant à la valeur du point en 2014 : c'est une revendication que la CFDT a toujours portée et que nous regrettons de ne pas pouvoir envisager plus tôt. En tout cas, la CFDT ne renoncera pas à cette revendication à la symbolique forte.
- ✓ Sur le décontingement du 8ème échelon de la catégorie C, la CFDT souhaite que la mise en œuvre intervienne le plus rapidement possible et pas seulement à l'été 2013 comme l'indique le document.
- ✓ Sur le tassement des grilles, la CFDT demande à ce qu'il soit précisé que l'augmentation du SMIC n'a pas affecté que la catégorie C mais bien l'ensemble de la grille.

- ✓ Sur la rénovation de la grille de rémunérations, la CFDT attend que la rédaction du document soit revue afin de mieux articuler le travail sur l'ensemble de la grille et la priorité sur la catégorie C et qu'il soit clair que le travail en urgence sur la grille du C ne vaut pas solde de tout compte.
- ✓ Sur la simplification des régimes indemnitaires : la CFDT se dit favorable à la suppression de la PFR en faveur d'un nouveau dispositif qui devra réduire l'individualisation et mieux valoriser l'engagement collectif.
- ✓ Enfin, sur toutes les questions relatives aux modes de gestion des agents, la CFDT souhaite qu'il soit précisé que les évolutions devront permettre une meilleure écoute apportée aux attentes des agents en matière de parcours professionnels.

En réponse, Nathalie Colin entend les impatiences exprimées : le décontingement du dernier échelon de la catégorie C interviendra le plus rapidement possible ; sur l'indemnitaire, il n'est pas exclu en cas d'accord que des mises en œuvre interviennent dès 2013. Sur la mobilité, des modifications seront apportées au document. Sur le tassement de la grille, le gouvernement est d'accord pour écrire que le Smic a effectivement impacté l'ensemble de la grille.

Enfin, le calendrier de négociation sera communiqué en fin de semaine. La première séance devrait être programmée mi-mai.